



PRÉVENTION ET GESTION DES IMPAYÉS EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

es établissements pour personnes âgées sont confrontés aux difficultés de paiement du reste à charge des résidents. C'est un sujet délicat où se croisent les relations avec l'usager et son entourage, nos valeurs privées non lucratives et les enjeux de bonne gestion de l'établissement.

Cette formation se propose d'identifier les outils de prévention du risque impayés résidents et une démarche pour mettre en œuvre un plan d'action pour le recouvrement de créance.

OBJECTIFS

- Analyser les outils adaptés à a prévention des impayés
- Identifier les étapes de recouvrement de créance



15 juin 2021



Classe virtuelle



325€

par personne



0153989503 - formation@fehap.fr

Prérequis

Bonne connaissance de la gestion et du fonctionnement des établissements pour personnes âgées

CONTENU

Introduction

- · Le contexte de nos établissements
- Les enjeux de la prévention et de la gestion des impayés
- L'accompagnement managérial

La prévention des impayés

- Les critères d'admission, la vérification des ressources et la mise en œuvre éventuelle de garanties de paiement
- · L'optimisation des dispositifs contractuels
- L'identification des premiers symptômes de défaillance du débiteur et les premières actions à initier
- La problématique des rejets de demande d'aide sociale : les clauses du contrat de séjour

Le recouvrement de créance

- L'analyse du dossier: prescription, capacité juridique ou mesure d'assistance ou de représentation, documents justificatifs de la créance, identification des sommes recouvrables
- La définition d'une stratégie de recouvrement en lien avec l'analyse du dossier et la politique d'établissement
- Relance et mise en demeure
- Recherche de solution, règlement amiable et plan d'apurement de la dette
- Recours au médiateur à la consommation
- Règlement judiciaire

PUBLICS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

INTERVENANTS

- Directeurs
- Comptables
- Tout professionnel en charge de la gestion de la facturation ou de la démarche qualité et gestion des risques
- Pédagogie interactive alternant :
- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- ateliers et études de cas
- échanges
- Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

 Avocate en droit de l'action sociale et des familles et en droit de la santé